

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>DATE DE CONVOCATION</u>	
<u>29 juillet 2026</u>	
<u>DATE D’AFFICHAGE</u>	
<u>29 juillet 2026</u>	
<u>NOMBRE DE CONSEILLERS</u>	
EN EXERCICE	15
PRESENTS	12
PROCURATIONS	3
VOTANTS	15

L’an deux mille vingt-six, le six août à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BELLE-ISLE-EN-TERRE, dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur François LE MARREC, Maire.

Présents : Monsieur François LE MARREC, maire, Madame Amandine TREMEL, Madame Yvette BAZARD adjointes, Monsieur Eric FRANCIOSI adjoint, Monsieur Christian PERNES, Madame Muriel LASPOUGEAS, Monsieur Guy CONNAN, Monsieur Jacques RIOU, Madame Jade GRARD, Madame Leigh BARRET, Monsieur Erwan VALLEE, Madame Stéphanie BLAIZE

Procuration : Monsieur Bernard BROUDER à Monsieur Jacques RIOU
Monsieur Emmanuel LUTTON à Monsieur Erwan VALLEE
Madame Nolwenn MARTIN à Monsieur François LE MARREC

Secrétaire de Séance : Monsieur Eric FRANCIOSI

N° 2026-08-055

Vote des différents tarifs pour 2027

Tarifs Cimetière

Cimetière :

- Concession et renouvellement 30 ans - 2m² : 150€
- Concession et renouvellement 50 ans - 2m² : 250€
- Renouvellement Concession 30 ans - 4m² : 300€
- Renouvellement Concession 50 ans - 4m² : 500€

Columbarium :

- Concession et renouvellement Cavurne 30 ans : 300€
- Renouvellement Terrain planté 30 ans : 200€

Tarif de la nuitée au gîte d’étape

15 € par nuit et par personne

TARIF REDUIT- MINEURS - ETUDIANTS – DEMANDEURS D’EMPLOI

10€ par nuit et par personne

Le montant de la taxe de séjour fixé par GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION est à rajouter au tarif de la nuitée. La taxe de séjour est collectée en régie par la Commune et fait l’objet d’un reversement par mandat administratif à l’Agglomération.

Tarif de stationnement sur l'aire de camping-car

2 € qui permettent d'avoir 1 heure d'électricité et 10 minutes d'eau potable.

Tarif de location du podium

- Associations bellisloises : Gratuit
- Autres associations et collectivités : 305€

Un employé communal participera au montage et au démontage.

Dans tous les cas, une caution de 500€ sera réclamée à la réservation du matériel.

Tarifs de location des tentes de réception

- Associations bellisloises : Gratuit
- Locataires bellislois
 - 5 x 12m : 150€
 - 8 x 8m : 255 €
 - 8 x 12m : 305€

Un employé communal participera au montage et au démontage. Le locataire devra prévoir **5 personnes adultes** pour participer au montage et au démontage pour les tentes 5 X 12m et **12 personnes adultes** pour participer au montage et au démontage des tentes 8 X 8 m et 8 X 12 m.

En cas de nombre de personnes insuffisantes au montage et au démontage un forfait sera appliqué :

- Forfait montage 200 €
- Forfait démontage 200 €

Dans tous les cas, une caution de 500€ sera réclamée à la réservation du matériel.

Tarif du site de La Chapelle du Bois

Gratuité pour les associations bellisloises

50 € la journée

Tarif location des salles de la mairie

70 € par salle et par jour

40 € par salle et par demi-journée

Gratuité pour les associations et activités bellisloises

Gratuité pour les organismes et les établissements publics

Tarifs de location des salle polyvalente et de cinéma

	Associations locales	Privé Commune	Associations extérieures	Privé hors commune
ASSOCIATIONS LOCALES	1 utilisation gratuite	*****	*****	*****
SALLE DE CINEMA				
Réunion politique et syndicale	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Réunion sans but lucratif	Gratuit	*****	60 €	*****
Réunion avec but lucratif	100 €	100 €	150 €	150 €
Activités culturelles, de loisirs ou sportives	Gratuit	10 €/séance	200 € (par an)	10 € /séance
SALLE POLYVALENTE				
Manifestations (bals, fest-noz, concours de cartes, loto, dépannage, théâtre...)	200 €	200 €	300 €	300 €
Montage de scène (agrandissement)	Gratuit	100 €	100 €	100 €
Réunion sans but lucratif	Gratuit	*****	100 €	*****
Réunion avec but lucratif	200 €	200 €	300 €	300 €
Location 1 jour (salle et cuisine)	300 €	300 €	400 €	400 €
Location 2 jours (salle et cuisine)	500 €	500 €	600 €	600 €
Café d'enterrement	*****	50 €	*****	100 €
CASSE OU PERTE VAISSELLE OU MOBILIER	Prix coûtant	Prix coûtant	Prix coûtant	Prix coûtant
CAUTIONS (rangement du mobilier et propreté)	1000 €	1000 €	1000 €	1000 €
Facturation« ménage » en cas de non- nettoyage	200 €	200 €	200 €	200 €

Restauration Scolaire

- **Aux Enfants**

	Quotient familial	Prix du repas
Tarif 1	0 à 700 €	0.50 €
Tarif 2	701 € à 1 000 €	1.00 €
Tarif 3	1 001 € à 2 000 €	1.50 €
Tarif 4	> 2 001 €	2.65 €

- **Aux Adultes**

- **5.30€ le repas**

Tarifs communaux

	Tarifs 2027
Garderie périscolaire - Heure	0.95 €
Garderie périscolaire - Heure après 18 h 31	8.50 €
Garderie périscolaire - Goûter	0.80 €
Forfait annuel garderie en cas de cumuls d'impayés inférieurs à 15 €/an	15.00 €
Photocopie	0.40 €
Location d'une grande table et de deux bancs	6.00 €
Location d'une petite table et de deux bancs	3.00 €

Après délibération, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident :

- **De valider les tarifs communaux, ci-dessus, pour l'année 2027.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

POUR COPIE CONFORME

Le Secrétaire de séance,

Eric FRANCIOSI



Le Maire,

François LE MARREC

